

Bientôt les vacances d'été 2024

Les vacances d'été sont là, et le Comité Syndical espère qu'elles seront reposantes pour tous.

Quelques points à retenir concernant notre Résidence :

1. FINANCES DE PSN

Toutes les charges 2024 ont été versées.

2. NOS ESPACES VERTS.

Depuis le 1^{er} janvier, l'entretien de nos espaces verts est réalisé par l'entreprise Séquoia Espaces verts. Les résultats obtenus sur le premier semestre de l'année sont satisfaisants.

Si vous avez des remarques ou des commentaires, vous pouvez les envoyer à l'adresse email espacesverts@pre-saint-nom.org.

Rappelons qu'il appartient à chacun de veiller au nettoyage des caniveaux qui sont devant sa propriété.

3. ENTRETIEN DE NOS JARDINS ET DES PARTIES PRIVEES

L'été est le bon moment pour entretenir nos jardins et nos haies et respecter les termes de notre Cahier des Charges.

Pour la tranquillité de tous, il est indispensable de respecter les horaires figurant dans notre Cahier des Charges, et qui sont ceux imposés par la Mairie, à savoir :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h, et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h, et de 15h à 19h
- Les jours fériés (hors dimanche) de 10h à 12h

4. SECURITE DE NOS MAISONS

La vigilance s'impose avec équipement de systèmes de sécurité dans nos maisons, dans la mesure du possible.

N'oubliez pas de vous inscrire à la GENDARMERIE de Noisy-le Roi si vous devez vous absenter pendant de longues semaines, et d'en informer au moins un de vos voisins, en lui laissant les moyens de vous joindre rapidement en cas de nécessité absolue.

Faites relever vos boites à lettres régulièrement.

5. TRAVAUX ENEDIS

Ces travaux de remplacement des câbles de distribution électrique (allée de la forêt de Marly, squares des belles feuilles, de la châtaigneraie, des églantines, allée des soleils, square des cerisiers, allée des lilas, allée des millepertuis, et 2 maisons rue Guitel), devraient finalement débuter au mois de septembre. Nous vous tiendrons informés du calendrier, en particulier pour le raccordement des maisons au nouveau réseau.

6. RENOVATION DES ENROBES ALLEES DES BOULEAUX ET DES SAULES

Ces travaux, qui devaient avoir lieu début juin, seront réalisés au mois de septembre. Les propriétaires des allées concernées seront prévenus lorsque l'entreprise COLAS nous aura confirmé les dates d'intervention.

Bonnes vacances !

Le Comité Syndical